

Déclaration préalable

au vol en zone peuplée d'un aéronef sans équipage à bord

Arrêté du 3 décembre 2020 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs sans équipage à bord

Réalisée par Frederic AUBERGER

Le 05/07/2022

L'exploitant

Nom Monsieur BEAL David

SIRET 85341522200019

Nom commercial BDTechnologie

N° d'exploitant déclaré ED9830

Contact

Courriel david.beal@bati-dronestech.fr

Téléphone 0664889146

Contact joignable pendant les vols

Civilité Monsieur

Nom BEAL

Prénom David

Courriel david.beal@bati-dronestech.fr

Téléphone 0664889146

Description des vols

Type d'opération Scénarios standard nationaux

Environnement En agglomération

Pilotage de l'aéronef En vue du télépilote

Scénario S3

Hauteur maximale de vol 50 m

Date des vols

Date de début de vol 12/07/2022 à 8h00

Date de fin de vol 16/07/2022 à 20h00

Zone de vol

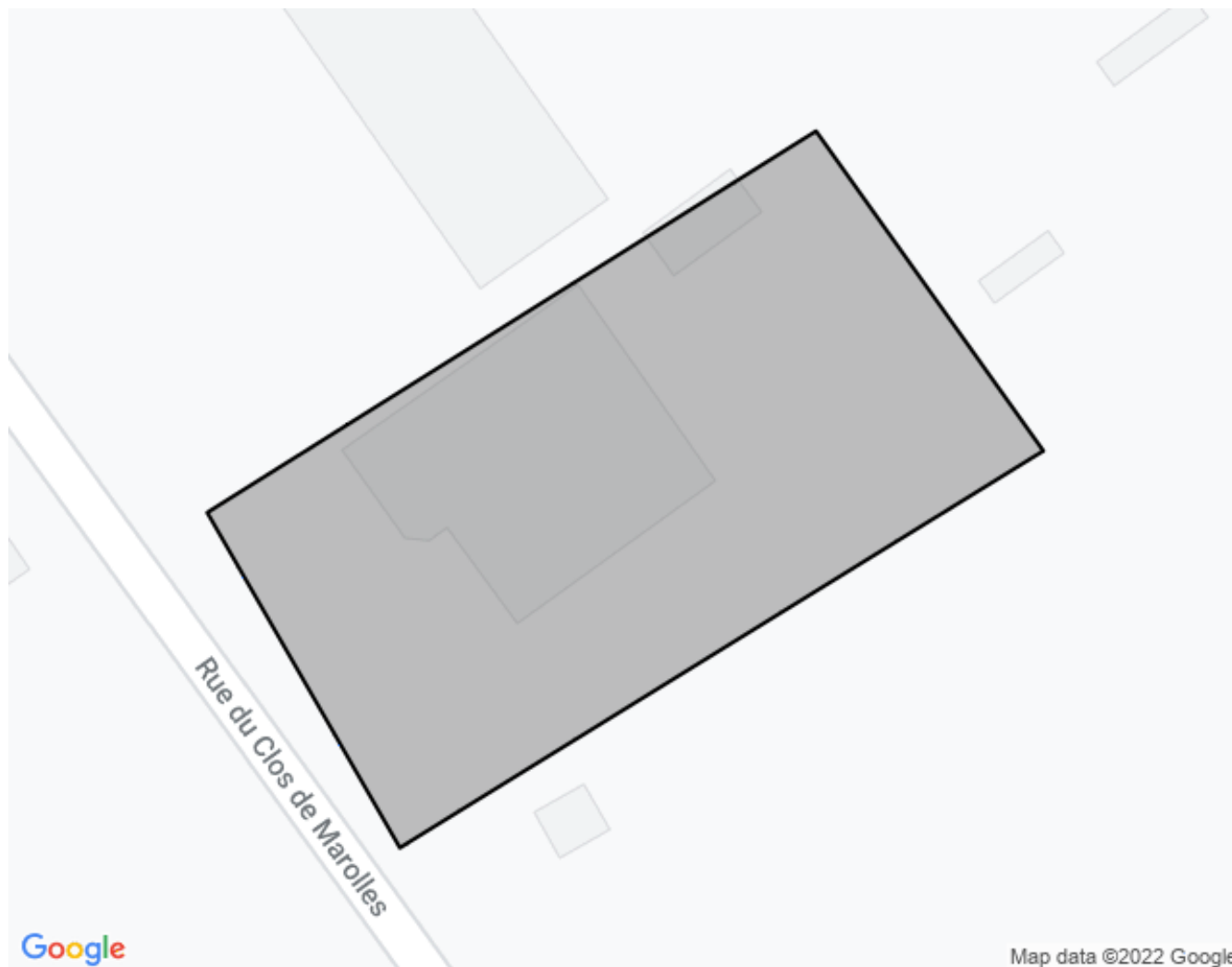
Commune Pierres

Code postal 28130

7 Rue du Clos de Marolles

Adresse/description du site

Zone de vol détaillée



[Cliquez ici pour voir la carte interactive](#)

Aéronefs susceptibles d'être utilisés

Numéro d'enregistrement	Type d'aéronef	Constructeur	Modèle	Masse maximale (kg)
UAS-FR-206393	Multirotors	DJI	Matrice 210 V2	6.14
UAS-FR-173974	Multirotors	DJI	Mavic 2 Pro	0.907

Autres informations utiles

Etude telecom sur toiture

Pièces justificatives à fournir séparément

L'exploitant a été informé qu'il devait transmettre, par retour de courriel, les pièces justificatives suivantes, et que le préavis de 5 jours ouvrables ne commence qu'à réception d'un dossier complet :

- Tout document spécifique éventuellement requis par la préfecture concernée (l'exploitant a été informé que dans le cas d'une première demande auprès d'une préfecture, il devait impérativement la contacter pour connaître les éventuels documents spécifiques exigés).